



LE MONDE ILLUSTRÉ

## ALBUM UNIVERSEL

Chronique



Si vis pacem...

Si vous voulez la paix, n'ayez pas l'air de la désirer trop ardemment.

On ne connaîtra certainement pas avant vingt ans les dessous de la grande partie diplomatique qui vient de se jouer autour du tapis vert à la conférence de Portsmouth. C'est à peine si nous connaissons depuis quelques années seulement les vrais dessous du traité de Frankfort en 1871 et le véritable rôle qu'y a joué l'astucieux Bismarck.

En attendant que la grande histoire vienne jeter la lumière sur les causes et les effets de cette grande guerre d'Orient et sur sa terminaison aussi subite qu'inattendue, les diplomates de tous les pays ont réussi à échafauder autour de cette question une telle masse de théories diverses, que le simple mortel condamné à absorber et à digérer les tonnes de dépêches télégraphiques que la presse quotidienne lui sert, est disposé à la fin à accepter tous les jours une théorie nouvelle.

Le Japon a mordu la poussière et le Soleil Levant a eu sa petite éclipse! — le 30 août dernier tout comme l'astre Roi. Le Tsar est tout puissant et de Witte est son prophète, clament les uns, tandis que l'on vante d'autre part la magnanimité des Nippons, qui dans l'intérêt de l'humanité et de la civilisation (?) ont consenti, quoiqu'il dût leur en coûter, à mettre fin à la guerre qui a ensanglanté les plaines de la Mandchourie depuis dix-huit mois et qui a coûté aux deux parties tant de vies et tant d'argent.

Voilà pour le côté sentimental et humanitaire.

Mais la Russie ne voulait pas la paix, dit-on, et ses diplomates avaient reçu instructions de manœuvrer de façon à faire chavirer la conférence de la paix et d'exposer si possible le Japon à l'antipathie du monde entier. Le Tsar craint en effet, affirme-t-on sans sourciller, le retour de ses armées en Russie, où la révolution latente pourrait fort bien s'accommoder des fusils et des canons des soldats. La conclusion de la paix jette donc le géant Moscovite dans le plus grand embarras et c'est là un petit tour tout neuf que vient de lui jouer le Japon, en lui lançant dans les jambes ce fagot si encombrant.

Donc l'avantage reste aux Japonais ?

Vous n'y êtes pas vraiment, dit d'une voix solennelle un yankee convaincu. La Russie n'est pour rien dans la conclusion de la paix! Après, ce qu'on avait besoin du Tsar, pour régler un point qui concerne tout le monde, sauf la Russie. Les vrais plénipotentiaires de Portsmouth, en effet, ont été les Etats-Unis d'abord — naturellement — le Japon, l'Angleterre et la France. On avait besoin de la paix en Orient pour soigner des petites affaires en Europe où les espérances du petit Guillaume II sont vraiment par trop tapageuses, et on l'a faite. Et remarquez que les négociations ne se sont pas poursuivies à Portsmouth. La conférence de Portsmouth était une manière de paravent, qui a servi à cacher le congrès d'Oyster Bay, où le Baron Kaneko, expressément délégué par Tokio, auprès de Roosevelt, écrivait les instructions destinées au Baron Komura. Et comme preuve de la participation immédiate de l'Angleterre à la conclusion de la paix on invoque la signature du nouveau traité d'alliance entre l'Angleterre et le Japon, la veille même du jour où les Japonais ont retiré leurs prétentions à une indemnité de guerre. Dans ce traité il est assez remarquable en effet de constater que l'Angleterre libère son allié de l'obligation de la supporter en Occident, où elle a trouvé en la France un appui suffisant pour mettre à la raison ceux qui seraient plutôt disposés à troubler la paix de l'Europe. On a donc forcé la main au Japon victorieux ?

Comment cette combinaison comportera-t-elle alors une compensation au Japon pour l'indemniser de ses frais de guerre en Orient? Cette considération n'est pas certes pour arrêter des diplomates de carrière. La Chine que les grandes puissances tiennent en tutelle sera priée de verser les fonds, à titre

de remboursement d'une propriété qui lui appartient, la Mandchourie.

Et voilà.

De tout ce galimatias d'informations imaginaires il ne ressort qu'une chose : c'est que la paix est conclue.

Que les deux adversaires aient désiré obtenir ce résultat, c'est certain. Pour l'obtenir ils ont employé les mêmes moyens.

Si vis pacem...

Les négociations n'ont vu en présence ni vainqueur ni vaincu, mais deux adversaires, prêts à continuer la lutte au premier signal et le geste du Tsar ordonnant de jeter sur le champ de bataille un million d'hommes pour remplir les cadres vides de son armée, a fait plus pour précipiter la conclusion de la paix que tous les arguments des diplomates.

Le Japon sort grandi d'une lutte où ses armées et sa flotte ont accompli des prodiges et la Russie reste, en dépit de tout, l'une des puissances militaires les plus fortes du monde entier. Le Japon a atteint son but et la Russie reste avec les honneurs de la guerre, avec son territoire inviolé et inviolable.

D'un commun accord on a donc mis fin à ces égorgements absurdes, à ces sacrifices stériles de vies humaines et le cauchemar atroce de la guerre est terminé.

\* \* \*

Pour la millième fois on nous promet une réduction de la taxe de l'eau à Montréal. Ça sent les élections!

La réduction de la taxe de l'eau sert à la fois de bouclier et d'étendard dans toutes les luttes municipales depuis vingt ans, la presse et les candidats s'entendant à merveille, la première pour la réclamer les autres pour la promettre. Il est impossible de mieux combiner les efforts et d'arriver à moins de résultats.

La promesse a été si avantageuse jusqu'ici cependant que l'on ne manque pas d'élaborer une demi-douzaine de plans tous les deux ans, à l'automne, à l'approche des élections. On va jusqu'à réduire de moitié "ce misérable impôt qui écrase la classe si intéressante des petits locataires" — à lire les discours périodiques de l'échevin X. Pour un peu on la supprimerait toute entière, si quelque philanthrope ne venait à propos rappeler que peut-être cette saignée un peu forte au trésor public nous causerait toutes sortes d'ennuis.

Cette fois, après mûre réflexion, on en est venu à la conclusion qu'une petite réduction de 2 1-2 p. c. ferait très bien dans le programme des élections du mois de février prochain. On a pensé que le bon public habitué à gober tant de sottises applaudirait encore une fois à tant de générosité et on n'a pas tort. Pour le cas cependant où, forcés de tenir parole, ils introduiraient dans les règlements civiques une si incroyable révolution, nos édiles se sont conservé un atout, qu'ils sortiront de leur manche en temps opportun. Afin de combler le déficit que creusera inévitablement dans la caisse publique cette réduction extraordinaire de la taxe de l'eau, il est proposé d'augmenter de un huitième de un p. c. seulement l'impôt sur la propriété foncière, de façon à faire peser sur les épaules des propriétaires une partie du lourd fardeau qui écrase le petit peuple.

A la bonne heure.

Après ça si le petit locataire n'est pas content, il n'est qu'un ingrat et ne vaut guère la peine que l'on se donne du mal pour capter son vote. On diminue la taxe mais on élève le prix du loyer! Ce qu'il payait à la ville, le petit locataire le versera donc dans la poche de son aimable proprio, qui ne se gênant nullement pour augmenter sans raison le loyer de ses propriétés, n'aura garde d'y manquer quand il aura la meilleure des raisons de se protéger. En sorte que le conseil municipal retirera d'une main ce qu'il aura donné de l'autre, feignant d'ignorer ce que la main gauche donne et ce que la main droite

reçoit. C'est dans l'ordre. Et le public est toujours content.

\* \* \*

Avec le mois de septembre nous revient la saison des huîtres. Déjà la pêche est commencée et l'on aiguise les couteaux.

Hélas, combien d'années encore mangerons-nous de ces délicieuses malpecques, dont nos pères se gorgeaient chaque année à s'en faire mourir? L'industrie est appelée à disparaître et du train dont y vont nos amateurs nous pouvons déjà dire que nous en avons soupé de ces si précieux mollusques.

Les malpecques ne contiennent pas de perles. C'est une préoccupation de moins pour le gourmet qui n'aime pas croquer du calcaire en mordant dans la chair d'une huître. Avec ça qu'une telle découverte peut nous créer des ennuis avec le propriétaire du restaurant, qui ne manquerait pas d'exposer sa prétention à la propriété de la perle. Un cas de ce genre vient de provoquer en Allemagne un procès bien singulier, qui ne laisse pas que d'intéresser tous les mangeurs d'huîtres.

Un homme et une femme entrent dans un restaurant et commandent une douzaine d'huîtres. A leur premier mollusque que la femme porte à ses lèvres elle sent un objet rond qu'elle enlève aussitôt et que son voisin reconnaît pour une vraie perle.

Elle ne demanda pas de vinaigre! Vite elle courut chez un bijoutier voisin: celui-ci offrit mille dollars de la perle, offre qui fut refusée. Mais à peine le consommateur était-il rentré au restaurant que le bijoutier vint le rejoindre et lui proposa deux cents dollars de plus. Or ces allées et venues avaient attiré l'attention du restaurateur qui intervint et exigea impérieusement la restitution de la perle: "Je vous ai, Monsieur, vendu douze huîtres, mais non pas de perle. La perle constitue une "trouvaille" et vous avez droit, d'après la loi, à dix pour cent de la valeur. Le reste me revient".

Naturellement le consommateur n'a rien voulu savoir. D'où procès. Salomon eût jugé le cas épineux. Mais dame Thémis, à défaut d'autres textes, connaît la fable de "l'huître et les plaideurs". Elle partagera sans doute équitablement les écailles, se réservant l'huître... et la perle.

\* \* \*

Pour la vingt-huitième fois la Société des Artisans Canadiens-Français s'est réunie en convention annuelle à Montréal, dimanche le 2 septembre dernier.

Fidèles à la tradition, qui a fait de la plus vieille et de la plus considérable des sociétés coopératives du Canada une société nationale, nos artisans ont partagé leur journée par une manifestation religieuse et un banquet. Une pluie torrentielle a mis obstacle à la parade habituelle dans les rues de la ville, mais elle n'a pu affecter en quoi que ce soit la bonne humeur de nos mutualistes, pour qui cette fête annuelle est bien vraiment une fête de famille.

Comme l'a si éloquemment rappelé l'orateur sacré qui, à la messe solennelle à Notre-Dame, a retracé l'histoire de cette société, la devise des Artisans Canadiens-Français est Justice, Economie, Satisfaction et jamais ils n'ont menti à cet idéal, que seule la philosophie chrétienne, aidée du patriotisme de nos classes laborieuses, a su mettre en vedette au milieu des mesquineries de la société moderne. Les sociétés catholiques de secours mutuels sont en effet le rempart de notre foi et de notre nationalité.

Aux agapes fraternelles, qui ont couronné cette fête, plus de quatre cents convives ont bu le vin de l'amitié comme ils avaient le matin aux pieds des autels rompu le "pain béni" de la confraternité, symbolique coutume qui se perd malheureusement trop vite et que nous voudrions voir rétablir partout. La jeune génération actuelle ignore en effet l'impressionnante solennité de ces fêtes religieuses, qui se donnaient autrefois dans toutes les églises des villes et villages de la province, alors que, jeunes et vieux, les fidèles se partageaient le délicieux gâteau brun, que l'on rapportait à la maison et que l'on conservait précieusement comme un talisman.

Au revoir. A. BEAUCHAMP.